

ABONNEMENT.

Par an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Par an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR, au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 MAI

LE DEVOIR ÉLECTORAL.

Depuis que la République choisit les évêques, il est né une sorte de doctrine religieuse qui, sous prétexte de tenir la balance égale entre tous les systèmes politiques, dont l'Église peut s'accommoder, manifeste non-seulement une indifférence extrême à l'égard d'un gouvernement qui persécute la religion, mais encore un zèle extraordinaire contre les catholiques qui s'indignent de cette persécution et adjurent leurs pasteurs de la flétrir.

L'épiscopat autrichien vient de donner un grand exemple, qui est la condamnation de ce système.

Dimanche dernier, la lettre pastorale collective qui suit a été lue dans toutes les églises d'Autriche :

« Le métropolitain et les évêques aux fidèles de leurs diocèses.

» Salut et bénédiction dans le Seigneur.

» Des jours d'une importance capitale s'approchent pour les peuples d'Autriche. Les citoyens électeurs seront appelés aux urnes pour y déposer leurs votes à l'occasion des élections pour la Chambre des députés du Reichsrath.

» Ces élections auront une portée des plus grandes et des plus décisives.

» Vos évêques, de tout temps animés d'une sollicitude profonde pour le bien-être de chacun et pour le bien-être général, ne sauraient rester indifférents en présence des élections. L'amour que nous portons et à vous et à notre patrie nous pousse à vous adresser quelques paroles d'exhortation, notamment à ceux qui sont appelés aux urnes.

» Notre parole épiscopale contient une double exhortation :

» 1° Servez-vous de votre droit électoral;

» 2° Faites un bon emploi de ce même droit.

» Usez donc de votre droit électoral.

Les évêques protestent énergiquement ensuite contre les abstentions électorales. Ils invitent vivement les électeurs à voter, rappelant que beaucoup de mal aurait pu être évité, si chaque électeur catholique eût fait son devoir d'électeur.

Et ils ajoutent :

« Allez donc aux urnes et prenez aux élections la place que la loi vous accorde; allez-y tous et ne craignez ni peine ni fatigue; usez de votre loi électorale!

» Mais surtout faites un bon usage de ce droit!

» Usez-en en élisant des hommes qui connaissent la responsabilité de leur mandat et qui présentent les qualités nécessaires!

» Réclamez d'abord aux hommes auxquels vous accorderez vos votes qu'ils aient un caractère intègre et un honneur sans tache, tant dans leur vie privée que dans leur vie publique; exigez d'eux qu'ils soient inaccessibles aux passions de parti, exempts de toute arrière-pensée égoïste, inspirés et guidés par l'esprit de devoir et décidés à parler sans crainte et ouvertement pour tout ce qui est bon.

» Ces qualités ne suffisent pas encore; les hommes auxquels vous donnerez vos votes doivent être de vrais patriotes, des hommes animés d'un amour vrai non-seulement pour l'empire autrichien en général, mais aussi pour chacun de ses pays et peuples en particulier.

» Votez pour des hommes qui défendent de tout leur cœur l'intérêt véritable des divers peuples et nations réunis dans notre grande patrie, et qui veuillent la consolidation de l'union et de la concorde entre tous les peuples et provinces de l'Autriche.

» Votez pour des hommes animés de l'attachement le plus fidèle et du dévouement le plus entier envers notre empereur et maître, qui porte sa couronne de par la grâce de Dieu, et réunit sous son sceptre

bienvillant les peuples de toute la monarchie!

» N'oubliez pas que chez nous l'amour pour notre patrie ne saurait exister sans l'amour pour notre empereur.

» Votez pour des hommes qui aiment et comprennent les biens les plus sacrés de l'humanité, la religion et la foi, ces deux bases inébranlables d'un Etat chrétien; votez pour des hommes qui rendent à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu; votez, en un mot, pour des hommes vraiment religieux et craignant Dieu!

» Electeurs catholiques!

» Notre Seigneur et Sauveur a institué son Eglise pour que, avec la foi et la grâce divine, elle dirige l'humanité, afin de lui assurer, dans une société bien ordonnée, la possession des biens de la vie d'ici-bas et la conduire ensuite à l'éternité bienheureuse. Mais une société bien ordonnée ne saurait exister sans religion; sans une base religieuse il n'y a pas d'Etat heureux; il faut la bénédiction divine aussi bien à un Etat qu'à une simple famille.

» Electeurs catholiques, ne votez par conséquent que pour des hommes qui ont l'affection et l'intelligence de notre sainte religion, de notre sainte Eglise et des biens sacrés que notre sainte foi et notre sainte Eglise renferment pour nous!

» Votez pour des hommes capables et désireux de ne faire prévaloir en toute occasion, tout en respectant les besoins particuliers des peuples divers de l'empire, et dans les affaires générales, que des idées qui contribuent au développement de la religion et de la saine morale, bases du bien-être général de l'empire!

» Si vous élisez de tels hommes, vous aurez une Chambre de députés dont l'action salutaire, avec le concours de la grâce divine, ne manquera pas de se faire sentir.

» Mais, surtout, et sous aucun prétexte, ne contractez d'engagements qui pourraient amener de mauvaises élections. Gardez-en bien votre conscience!

Nous ajouterons, avec l'Anjou, que la lettre pastorale de l'épiscopat autrichien

montre combien grande est, chez nous, l'erreur de ceux qui croient que les évêques ne doivent jamais intervenir dans les élections générales.

Les évêques ont charge d'âmes. Ils savent à quel point il est important, pour leurs diocèses et pour le libre exercice du culte, que les élections amènent au pouvoir des hommes respectueux de l'Église, et ils ont le droit incontestable d'adresser leurs exhortations aux électeurs catholiques.

Ce droit, ils l'exercent ou ne l'exercent pas, selon les temps. Il y a là une question d'opportunité dont les évêques sont les seuls juges. Mais il n'en est pas moins vrai que le droit existe et qu'aucune puissance humaine ne peut le détruire.

C'est pourquoi nous avons dit que la lettre de l'épiscopat autrichien renfermait un grand enseignement et une haute leçon.

Chronique générale.

Les nouvelles de la réunion des ministres tenue hier matin confirment pleinement celles que nous donnions avant-hier. Le gouvernement est décidé à reculer les élections jusqu'au 11 octobre. Les raisons qu'il donne sont les suivantes :

1° Eviter les inconvénients que pourraient présenter la co-existence de deux Chambres.

2° Ne rien changer à l'appel des réservistes fixé par le ministre de la guerre en août et septembre.

Ce sont là les raisons apparentes, les raisons vraies sont autres.

M. Delafosse a soutenu devant la commission d'initiative la proposition de mise en accusation qu'il a déposée au nom de ses collègues de la droite.

Son argumentation a porté sur les points suivants :

Le ministère de M. Jules Ferry a dès l'origine la responsabilité directe, exclusive de la guerre.

48 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

XVII

LA RECLUSE (suite).

Ma mère, qui d'abord les avait bravés par la fierté de son attitude, descendit ensuite pour me sauver aux supplications les plus humbles.

— C'est mon fils, mon fils unique, dit-elle. Après bien des années d'attente, il m'est enfin rendu. Vous ne me le reprendrez pas, vous n'aurez pas cette cruauté. Il est ma vie, mon bonheur. Que vous n'avez fait pour que vous me condamnassiez ainsi au désespoir? Vous avez des enfants, vous devez comprendre que cela ne peut pas être. Que faut-il faire pour vous fléchir? Que voulez-vous de moi? Ne soyez pas impitoyables, je me mets à genoux devant vous; voyons, laissez-vous attendrir par une mère qui vous bénira jusqu'à son dernier soupir.

Elle s'était enfin agenouillée, mais elle entreprenait une tâche impossible. Autant espérer émouvoir un roc. L'ordre de m'arrêter fut répété d'une voix brève, et l'on m'arrêcha à l'étreinte de

ma mère, qui me serrait avec une énergie désespérée.

Je la vis rouler sur le sol, j'entendis le cri lamentable qui sortit de sa poitrine, et j'étais déjà loin au milieu de l'escorte qui m'entraînait en me brutalisant, que ce cri retentissait encore à mes oreilles.

Je fus conduit à la prison; le geôlier, homme d'un aspect repoussant, en fermant sur moi les portes du cachot, me dit d'un ton railleur :

— Si tu as des dispositions à prendre, mon garçon, je t'engage à y songer. Ceux qui entrent dans ce moment ici n'en sortiront probablement que pour le voyage d'où l'on ne revient pas.

Mon opinion était d'accord avec cette rassurante prophétie. Le contre-coup de l'affaire de Quiberon se faisait sentir dans toutes les villes du littoral; Tallien cherchait partout à réveiller la Terreur; je devais m'attendre à en être une des victimes.

XVIII

LA VOIX DU SANG.

Il y avait sur la place principale de Lorient, celle d'où rayonnaient les plus belles rues de la ville dans toutes les directions, une maison qu'on se montrait parfois avec terreur. C'était celle de l'accusateur public, le citoyen Pascoud. Fils d'un ouvrier du port, il avait reçu quelque instruction, avait occupé un poste subalterne au service du

tribunal de Lorient. Il avait acquis ainsi une assez grande habitude de la chicane, s'était initié aux complications de la procédure, et s'en était servi pour devenir une sorte d'homme d'affaires qui, sous prétexte de débrouiller les procès et de simplifier les litiges, prélevait sur la bourse des gens crédules d'assez beaux honoraires.

Lorsque vint la Révolution, il appartenait à cette catégorie d'envieux qui, placés sur la lisière de la bourgeoisie, sans être admis dans ses rangs, sont à l'affût des circonstances pour se venger des dédains dont ils ont été l'objet et pêcher en eau trouble. Il se lança à corps perdu dans le mouvement, fut un des orateurs les plus violents des clubs, et, comme il avait des relations nombreuses, une influence réelle sur la partie la plus turbulente de la population, il devint un personnage avec lequel il fallut compter. De degré en degré, il arriva rapidement au poste d'accusateur public, qui faisait de lui l'arbitre de la liberté et souvent de la vie de ses concitoyens. En 1793 et en 1794, il fut l'agent principal de la Terreur à Lorient; de nombreuses têtes tombèrent à la suite de ses violents réquisitoires. Après le 9 thermidor, quand vint le jour des représailles, il avait dû modérer son zèle et s'imposer beaucoup de prudence pour éviter d'être proscrit à son tour. Cependant on le redoutait encore.

Cette crainte, la citoyenne Pascoud l'inspirait au

moins autant que lui. Elle n'était autre que l'enfant de M^{me} Sauvrais, celle dont la naissance avait été saluée par les malédictions de sa mère, puisque son sexe trompait les convoitises de cette femme cupide et perverse. Dans la demeure de la marquise de Kerhaus, les mauvais instincts de l'enfant avaient résisté à tous les soins, et l'on avait vainement cherché à développer en elle des qualités et des vertus dont le germe semblait lui faire défaut. Jusqu'à l'âge de seize ans, Adèle (c'est le nom qu'on lui avait donné) s'était considérée comme l'héritière des Kerhaus, et elle en était plus fière que ne l'avait jamais été aucun des membres de la famille. Un gentilhomme du voisinage, le comte de Baud, l'ayant alors demandée en mariage, il avait fallu lui révéler la vérité, que par un sentiment de délicatesse on avait cachée jusque-là à tout le monde aussi bien qu'à Adèle elle-même.

Ma mère avait dû lui dire les circonstances dans lesquelles celle-ci était entrée à la maison, lui déclarer qu'elle n'avait droit ni au nom qu'elle portait, ni à l'héritage que le fils disparu pouvait un jour revendiquer, qu'elle n'avait à espérer qu'une dot que lui offrirait sa mère adoptive. Cette nouvelle avait porté un coup terrible à son orgueil; elle comptait cependant assez sur l'amour qu'elle croyait inspirer au comte de Baud pour ne pas douter qu'il ne persistât quand même à l'épouser. Mais dès que la fatale révélation lui avait été faite,

Il a fait dès le premier jour dégénérer une question diplomatique en conflit armé ;

Il a trompé le pays sur l'attitude de la Chine en donnant des assurances pacifiques, en contradiction flagrante avec les renseignements qu'il recevait de tous ses agents dans l'Extrême-Orient ;

Il a trompé sur l'objet de l'expédition, sur l'étendue des sacrifices en hommes et en argent qu'elle devait entraîner ;

Il a trompé sur l'affaire de Bac-Lé ;

Il a sacrifié sans cause le sang et l'argent de la France dans une guerre reconquise par lui inutile, puisqu'il a négocié et consenti la paix en 1885 à des conditions moins favorables que celles qui nous étaient offertes en 1884.

Il a violé deux fois la Constitution en faisant deux fois la guerre : à l'Annam en 1883, à la Chine en 1884, sans avoir obtenu la sanction préalable du Parlement.

LES NÉGOCIATIONS AVEC LA CHINE.

M. Patenôtre n'a pas encore officiellement entamé à Tien-Tsin, avec Li-Hung-Chang et les autres plénipotentiaires chinois, les négociations du traité de paix définitif. Mais une dépêche de Pékin fait prévoir que ces négociations marcheront très-vite.

Les pourparlers officieux qui se poursuivent depuis la signature des préliminaires de paix ont déjà amené une entente à peu près complète.

La dépêche ajoute que le Céleste-Empire attend anxieusement la signature du traité de paix ; le blocus des côtes de la Chine et l'interdiction du commerce du riz lui causent de gros ennuis, non pas que Pékin et la province du Vang-Tsé soient menacés de famine, mais la cessation du commerce du riz a eu pour résultat d'arrêter presque complètement les travaux dans presque tous les ports chinois.

Le ministre des affaires a reçu une dépêche l'informant que l'« Enlistment Act », en vertu duquel des restrictions étaient apportées au ravitaillement de nos bâtiments de guerre dans les ports anglais des mers des Indes et à Hong-Kong, a été rapporté même à Singapour.

Il est probable que la même mesure va être décrétée dans tous les ports anglais des mers des Indes et à Hong-Kong. Nos bâtiments pourront donc faire leurs approvisionnements en toute liberté.

LA MÉDAILLE DU TONKIN.

M. Peyre, député du Gard, a déposé sur le bureau de la Chambre un projet tendant à faire décerner une médaille commémorative à tous les soldats et marins qui ont pris part à l'expédition du Tonkin.

M. LUTAUD JUGÉ PAR LES SIENS.

Les gérants des journaux de Paris, poursuivis en diffamation par M. Lataud, sous-préfet à Boulogne-sur-Mer, ancien chef adjoint au cabinet du ministère de l'intérieur, ont interjeté appel du jugement par lequel

le tribunal correctionnel de la Seine s'est déclaré compétent.

L'affaire est venue mercredi devant la chambre correctionnelle de la cour de Paris.

M. l'avocat général Quesnay de Beaurepaire a soutenu que M. Lataud devait être considéré comme un fonctionnaire public employé au ministère. En conséquence, il a conclu à l'incompétence des tribunaux correctionnels et à l'infirmité du jugement des premiers juges.

La grève des ouvriers tailleurs à Paris prend de grandes proportions, mais les maîtres tailleurs sont décidés à la résistance.

Tout d'abord, 106 maisons ont adhéré à la résistance, 16 nouvelles adhésions ont eu lieu depuis, ce qui porte le nombre à 122. Les maisons sont fermées.

La grève, commencée par 300 ou 400 ouvriers tailleurs dits pompiers, est suivie par la masse entière.

On mande de Bordeaux que la poudrerie de Saint-Médard a sauté, en partie, mercredi matin à onze heures. L'effroyable explosion qui a secoué le village comme un tremblement de terre, a été entendue à plusieurs kilomètres. Un ouvrier a été tué et il y a plusieurs blessés.

Les secousses de tremblement de terre dans le département du Var ont surtout été ressenties assez violemment à Toulon et à Carcès-Brignoles où des vitres et de la vaisselle ont été cassées. A la station des Arcs, des wagons qui se trouvaient sur la voie ont été mis en mouvement.

ÉTRANGER

NOUVELLES ANGLO-RUSSSES.

On télégraphie de Saint-Petersbourg, 7 mai :

« M. de Giers a fait savoir à sir Thornton, ambassadeur de la Grande-Bretagne, que son gouvernement ne tolérerait pas la marche de l'armée anglaise sur Quetta ni celle du 4^e corps d'armée qui quitte en ce moment Pischené.

» Les livres sterling ont commencé leur rôle en Finlande, le journal *Helsingfors-Dagblad* ayant publié le panegyrique le plus audacieux de M. Gladstone, le commandant des troupes de la Finlande en a référé au gouvernement qui a décidé que la défense du pays serait faite par des troupes purement russes. Les bataillons finlandais seront envoyés dans l'intérieur de la Russie.

» Le patriotisme anglais s'affirme chaque jour davantage. Les dernières fournitures de matériel de guerre pour la Russie ont été exécutées par une maison de Birmingham, et actuellement les principaux entrepôts de charbons anglais des escales de l'océan Pacifique ont demandé au gouvernement anglais quelle serait l'indemnité à

sont heurtées, les yeux ont une expression inquiète, sinistre reflet des pensées qui hantaient ces cerveaux fiévreux. La citoyenne Pascoud portait dix ans de plus que son âge réel ; on devinait à la voir que sa bouche ne connaissait plus depuis longtemps le sourire.

Elle s'approcha du bureau de son mari, qui compulsait en ce moment des papiers. Cet homme avait une figure basse et vulgaire ; la russe patiente était le trait le plus saillant de sa physionomie.

— Y a-t-il eu beaucoup d'arrestations hier ? demanda-t-elle avec une expression d'ennui.

— Une vingtaine à peu près.

— De gens qui en valent la peine ?

— Peuh ! Quelques curés réfractaires, d'anciens employés de la marine, des fournisseurs... Il y a cependant un inconnu qu'on suppose être l'ex-marquis de Kerhaus.

— Quelle plaisanterie ! Tu sais bien qu'il n'a laissé aucun enfant.

— Il faudra voir.

Il prit le papier qui me concernait et le parcourut du regard, puis le présenta à sa femme.

— C'est absurde, reprit-elle ; n'importe, je voudrais bien connaître la vérité sur cette affaire.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

laquelle ils auraient droit s'ils refusaient de vendre du charbon aux croiseurs russes. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 mai.

Les Consolidés anglais sont un peu plus faibles, ce qui n'a rien que de naturel après une hausse rapide qui provoque nécessairement des réalisations de bénéfices. Notre marché conserve ses bonnes dispositions et les cours sont maintenus par d'importantes demandes d'escompte.

Les Rentes françaises ne peuvent que profiter de l'abaissement du taux d'intérêt des bons du Trésor.

Le 3 0/0 est à 79.45, l'amortissable à 81.20, le 4 1/2 0/0 à 108.30.

Le Crédit Foncier est demandé sur le marché du comptant aussi bien que sur celui du terme où les vendeurs sont obligés de se racheter.

Les obligations sont très-recherchées.

Les Foncières Nouvelles 1885 ont de très-nombreuses demandes et sont encore à des prix très-abordables. Pour 41.50 à 42 fr. on a un titre qui participe aux tirages et l'échelonnement des versements sur plus de cinq années permet d'effectuer la libération insensiblement. L'intérêt est le même que celui de la caisse d'épargne et les avantages sont incalculables.

La Banque d'Escompte se maintient sans changement, mais il est facile de voir qu'une campagne de hausse est en préparation.

La Rente italienne 5 0/0 consolide, pour l'instant, son cours de 94 qui sera le point de départ du mouvement.

Les Méridionaux Italiens sont également dans une période de transition. Le but à atteindre est le cours de 800 fr., qu'on ne l'oublie pas.

La Société Générale toujours très-ferme a de très-sérieux éléments de hausse.

Les obligations de l'Est-Algérien sont très-bien classées. Elles donnent un très-bon chiffre de revenu avec d'indiscutables garanties.

Follement déprécié par suite de la baisse du cuivre, le Rio-Tinto remonte dès que la hausse du métal se produit à Londres. Les achats de titres reprennent avec une nouvelle vigueur.

Le Suez se tient à 2,002, l'Égyptienne Unifiée 6 0/0 se tient à 320, le Turc est plus faible à 15.87.

Peu d'affaires en actions des grandes Compagnies de chemins de fer : le Nord est à 1,625, l'Orléans à 1,320.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Voici le rôle des assises qui commenceront lundi prochain 14 mai :

Lundi 14 mai. — Boisseau, attentat à la pudeur. — Fille Martin, infanticide.

Mardi 15 mai. — Lesieur et autres, faux et complicité. — Fille Charton, infanticide.

Mercredi 16 mai. — Coulon, parricide.

Vendredi 18 mai. — Loiret et autres, vols. — Fille Gautier, infanticide.

Samedi 19 mai. — Marmontel et autres, vol.

Lundi 21 mai. — Courtin, assassinat.

Mardi 22 mai. — Kermin, faux, contumax. — Chevollais, faux, contumax.

MAUVAISE POLITIQUE.

D'après le *Journal d'Indre-et-Loire*, M. Rivière, député de Tours, faisait, samedi, ces aveux au cercle de l'Union républicaine :

« Ayant fait de mauvaise politique, nous avons fait de mauvaises finances. On n'a cherché qu'une chose : gorger ses amis... »

» Si nos finances ont été mal gérées, c'est parce qu'on a voulu conquérir l'Annam, le Tonkin, sans connaître au juste ce qu'étaient ces contrées. C'est tellement vrai que l'armée était obligée de lever les plans du pays à mesure qu'elle avançait. Sur une carte qui nous a été remise à la Chambre, il y avait ces mots étranges : *pays inconnus, grosses pépites d'or.*

» Nous avons maintenant à payer la note ; 400 millions votés, notre flotte à réorganiser, soit environ 300 millions ; nos arsenaux presque vides ; environ 300 millions. *Nous arrivons au chiffre d'un milliard !*

Voilà ce que pense des finances et des hommes du Tonkin un député républicain.

M. Wilson a dit au banquet de Château-la-Vallière que la République a fait jusqu'à présent « d'excellentes finances ».

Nous lisons dans la *Petite France*, l'organe de M. Wilson :

« Pendant que nous dissipons notre or et que nous versons inutilement le sang de nos soldats en Asie, le grand chancelier orga-

nise l'armée allemande sur un pied de guerre formidable. »

« Nous dissipons notre or ! Si c'est là que M. Wilson appelle faire « d'excellentes finances », il nous sera bien permis de trouver la recette au moins extraordinaire. »

Sinon, que signifie cette contradiction du Maître avec ses serviteurs ?

Mystère et... radicalisme.

(*Journal d'Indre-et-Loire*)

LA RUINE PUBLIQUE.

En toutes choses on peut modifier ainsi le fameux mot *République*, et l'on sera dans le vrai, car il est bien évident que le gouvernement actuel mérite la gratification de *ruine publique*.

Avec l'immense gaspillage des finances de l'Etat pour les palais scolaires, pour les guerres lointaines et pour tant d'autres choses, on finit par écraser d'impôts la nation entière.

On se récrie de tous côtés à ce sujet, et les journaux conservateurs se font l'écho de ces justes plaintes. Ils en enregistrent souvent d'assez curieuses et d'assez significatives.

En voici une d'un propriétaire rural exposant la situation que lui a faite la République, situation commune, hélas ! à celle d'un trop grand nombre de ses concitoyens :

« Je possède une propriété et j'avais un titre de rente 5 0/0 de 200 fr. Il y a quatre ans j'avais donc 200 fr. de rente sur l'Etat. Ma propriété me donnait en moyenne 4,000 francs de revenu ; elle payait un impôt de 170 fr. J'espérais que les républicains, fidèles à leurs promesses, diminueraient mes charges, et, comme ils avaient annoncé une ère de prospérité, je pensais que mes terres me rapporteraient davantage.

» Eh bien ! je me suis rudement trompé, comme une foule d'autres contribuables.

» La République m'a réduit ma rente elle n'est plus que de 180 fr. Ma propriété, au lieu de me donner 4,000 fr., ne m'en rapporte à présent que 4,200. Je n'ai donc plus en tout que 4,380 fr. de revenu, au lieu de 2,000. Et ce qu'il y a de plus fort c'est que mes 170 fr. d'impositions sont montés à 285, alors qu'on avait affirmé que si l'on diminuait la rente de l'Etat on diminuerait aussi les impôts.

» Donc, la République m'a confisqué en dixième de ce qu'elle me devait, et elle m'a fait payer 45 fr. d'impôt de plus.

» J'avais eu la naïveté de croire à toutes les promesses des charlatans républicains. Me voilà complètement désabusé et dégoûté d'eux tous pour la vie entière... »

(*Journal d'Indre-et-Loire*)

LES PROCHAINES ASSEMBLÉES DES ENVIRONS DE SAUMUR.

Dimanche 10 mai, au Pont-Pouchard.
Jeudi 14 mai (Ascension), première assemblée de Villebernier.

ANGERS.

Grand Festival du jeudi 14 mai. — Le 14 mai aura lieu, à l'occasion du Concours régional, le grand Festival d'orphéons, maîtres et choristes, et de fanfares.

Sociétés musicales prêtant leur concours à la fête : Orphéons du Mans (80 chanteurs et 30 chanteuses), Sainte-Cécile d'Angers, Musique municipale, la Société Philharmonique angevine, les musiques du 43^e régiment des pontonniers, les musiques de Longué, Trélazé, Saumur (école militaire), les Rosiers, Brain-sur-l'Authion, Moulins, Allends, Thouaré, Doué-la-Fontaine, Plessis-Grammoire, Montjean (Maine-et-Loire), Carquefou, Châteaubriant, Nantes (Loire-Inférieure), Bertheval, Cingy, Benais (Indre-et-Loire), et Parcé (Sarthe).

A huit heures et quart. — Réception de la Société du Mans à la gare Saint-Serge, Midi et demi. — Réunion des Sociétés sur la place Lionnaise et le boulevard Laval.

Une heure précise. — Défilé des Sociétés par le boulevard Descarreaux, la rue Nationale, le pont du Centre, le quai National, les rues Boisnet, du Mail, Lenoire, place du Ralliement, rue d'Alsace, boulevard de la Mairie, cour de la Mairie.

Deux heures. — Concert au Mail par les différentes Sociétés.

Deux heures et demi. — Matinée musicale.

celle au Grand-Théâtre par divers artistes, l'Orphéon du Mans, la Musique municipale, la Société Philharmonique angevine, la musique du 135^e et la Société Sainte-Cécile. Huit heures du soir. — Illuminations du Mail. Grand concert choral et instrumental. Morceaux d'ensemble par 4,000 musiciens.

Voici le prix des diverses entrées pendant le Concours régional, à Angers :

1^o Expositions agricole et horticole : Champ-de-Mars, Jardin du Mail, Allée du Mail, Place Lorraine. — Le samedi 9 mai, 2 fr.; les dimanche, lundi, mardi et mercredi (10, 11, 12 et 13 mai), 1 fr.; le jeudi 14 mai, 2 fr. (opérations du jury); le vendredi 15 mai, 4 fr.; le samedi 16 mai, 50 centimes.

2^o Concours hippique : Place de la Gare Saint-Serge. — le jeudi, 3 fr. (opérations du jury); le vendredi, 4 fr.; le samedi, 50 centimes.

3^o Exposition scolaire : Salle des Concerts, à la Mairie. — Tous les jours de la semaine, 50 centimes.

La représentation de Coquelin. — C'est mardi prochain 12 mai qu'aura lieu au Grand Théâtre d'Angers la représentation de gala donnée par Coquelin aîné et Céline Montaland.

Ainsi que nous l'avons dit, le spectacle se composera de *Mademoiselle de la Seiglière*.

M. le Bargy, de la Comédie-Française, est chargé d'interpréter le rôle de Bernard Stamply, et M. Samary celui de Raoul de Yaubert.

Le rôle important d'Hélène de la Seiglière sera joué par la charmante M^{lle} Hadamard qui vient d'obtenir un nouveau succès dans *l'Arlesienne*, et que le directeur de l'Odéon a bien voulu prêter pour accompagner ses camarades de la Comédie-Française.

Sur la demande de beaucoup de personnes, Coquelin a ajouté au grand attrait de la belle comédie de Sandeau, deux de ses monologues qu'il dit avec la verve et l'éclat qui lui sont si personnels.

Le lendemain, mercredi 13, une semblable représentation sera donnée à Nantes par les mêmes artistes.

Nous félicitons nos voisins d'Angers et de Nantes, tout en regrettant de ne pouvoir applaudir à Saumur les comédiens remarquables qui vont visiter notre région. M. Coquelin aîné n'a jamais paru sur notre scène; M^{lle} Céline Montaland n'y a joué qu'à l'âge de treize ans. Posséder ces éminents interprètes, quelle bonne fortune ce serait pour le public saumurois! Voilà qui effacerait le souvenir de la représentation de *Louis Ruygus*!

UNE MESURE DE SALUBRITÉ PUBLIQUE.

On lit dans l'*Anjou* :

« Nous félicitons, il y a quelques jours, la municipalité d'Angers du veto qu'elle a opposé à la représentation de *Louis Ruygus* dans notre ville.

« Nous sommes heureux d'apprendre aujourd'hui que le ministre de l'intérieur a pris une décision interdisant dans toute la France la représentation de ce drame.

« C'est une leçon donnée aux exploiters de scandales.

« Le ministre de l'intérieur a bien fait.

« Nous souhaitons qu'il sévise toujours avec la même vigueur contre cette catégorie d'industriels sans vergogne qui spéculent sur les curiosités malsaines du public et, soit sur la scène, soit sur nos murs, soit à la vitrine des librairies, par le drame, la comédie, la caricature ou le roman, cherchent à se créer des ressources inavouables en exerçant leur infâme métier. »

POITIERS.

Manœuvres à la gare. — Ce matin, samedi, à 8 heures 1/2, il y a eu à la gare de Poitiers de grandes manœuvres d'embarquement auxquelles ont pris part le 125^e de ligne et le 68^e territorial.

À l'approche des chaleurs, nous recommandons à nos lecteurs les excellents Sirops à l'ananas, — au café, — au cassis, — à la cerise, — au citron, — à la framboise, — à la groseille framboisée, — à la mandarine, — à l'orange, — et au vinaigre framboisé, — garantis pur sucre, — vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 25 le litre et 4 fr. 25 le 1/2 litre.

UN DEMI-SIÈCLE DE SACERDOCE

A CHANTELOUP.

Aux confins de l'Anjou et du Poitou, aux sources de la Maine, de l'Èvre et du Lys, sur la noble et héroïque terre de la Vendée, à la lisière de la vieille forêt de Veziens, de modestes maisons se groupent autour d'une église plus modeste encore : c'est Chanteloup qui s'élève sur le plateau dominant la riche vallée de Coron; c'est Chanteloup, fier de la pureté du sang de ses vieux charbonniers, de l'honnêteté de sa belle population et de son légendaire pasteur.

C'est là, c'est dans cette paroisse ignorée qu'arriva, il y a un demi-siècle, le jeune abbé Louis Poulain, comme vicaire d'un octogénaire, M. Bidet, qui avait vu passer les jours néfastes de la grande Révolution. A cette époque, Chanteloup n'était pas ce qu'il est aujourd'hui; des ruines nombreuses noircies par l'incendie s'élevaient encore çà et là, témoins éloquents des luttes héroïques des fils de ce glorieux et catholique pays.

C'est dire qu'il y avait tout à faire dans cette paroisse qui sortait à peine de ses décombres : restaurer l'église qui était dans un état plus que misérable, relever la dignité du culte, fonder les écoles qui manquaient complètement. Avec ce zèle ardent, cette volonté énergique qui le distinguent, M. l'abbé Poulain se mit à l'œuvre, et depuis un demi-siècle qu'il est à son poste, toujours sur la brèche, rien n'a pu le décourager. *Auxilium meum a Domino*, c'est là sa force; il a aussi compté sur ses nombreux et fidèles amis, il n'a pas été trompé; il a surmonté toutes les difficultés, vaincu tous les obstacles, et il entre au port. N'a-t-il plus qu'à se reposer, qu'à contempler d'un cœur joyeux le champ fertilisé confié à ses soins? Non, il lui reste encore à faire ce qui a été la préoccupation de sa longue carrière sacerdotale : il aime avec ardeur, avec enthousiasme la maison du Seigneur; sans doute, il l'a tirée de ses ruines, embellie, ornée avec goût et richesse, mais il n'a pu en faire le monument qu'il a rêvé pour son cher Chanteloup, à Saint-Pierre de Rome et dans les belles cathédrales de France, et qu'il eût été si heureux d'offrir à la gloire de J.-C. et de saint Michel, patron de la paroisse; ce sera le seul regret de sa vie si Dieu l'appelle avant la réalisation de son projet. *Mitte quem missurus es*. Mon Dieu, envoyez celui qui doit l'aider afin qu'à la consécration de cette église il puisse chanter, sinon de sa plus belle voix, du moins d'un cœur satisfait et joyeux, le *Nunc dimittis*.

Le 28 avril, à 40 heures du matin, les trois cloches lancées à toute volée faisaient retentir les airs de leurs vibrations harmonieuses et puissantes et disaient à toute la paroisse, à tous les prêtres et amis accourus des divers points du diocèse qu'allait commencer cette grande et mémorable cérémonie de la cinquantaine de prêtrise de M. Louis Poulain, curé de Chanteloup.

Près de cent prêtres avaient répondu à l'invitation de ce pasteur aimé et vénéré.

Le cortège se forme à l'église. Les enfants des écoles, les jeunes filles de la congrégation, le clergé, la paroisse, se dirigent vers le presbytère pour conduire à l'église ce vétéran du Sacerdoce escorté de dix chanoines des cathédrales d'Angers et de Tulle.

M. Poulain commence la messe non sans émotion; il a pour diacre son neveu, M. le curé de Montpolain, et pour sous-diacre un autre neveu, M. le curé de Chavaignes-sous-le-Lude; un troisième neveu, M. l'abbé Roger, professeur à Mongazon, s'occupe des cérémonies.

La messe est chantée avec entrain. M. Boyer, curé de la Plaine, tient l'harmonium avec talent. M. l'abbé Brémont, curé de Saint-Georges-sur-Loire, un enfant de Chanteloup et le premier élève de M. le curé, a bien voulu, c'était son devoir et son droit, porter la parole à cet auditoire délicate, et tracer à grands traits les cinquante années de la vie sacerdotale de M. Poulain, passée tout entière à Chanteloup comme vicaire et comme curé. Avant de décrire cette vie si noblement et si vaillamment remplie, M. Brémont annonça la nouvelle consolante que voici :

« Sur la demande de M. le vicomte de Beudelièvre, camérier de cape et d'épée de Sa Sainteté, notre Saint-Père le Pape Léon XIII a daigné accorder la bénédiction apostolique au vénérable curé de la

paroisse de Chanteloup, et à tous les autres fidèles qui assistent à cette cérémonie. »

M. Poulain a donc eu l'extrême faveur, la grande consolation, d'être l'interprète de Léon XIII et de donner à ses parents, à ses nombreux amis et à toute la paroisse, la précieuse bénédiction papale.

Le vénérable curé fut reconduit processionnellement au presbytère, son magnifique cierge à la main, toujours escorté de ses dix chanoines en grande tenue et suivi d'une foule nombreuse et pressée.

La cérémonie religieuse terminée, tous les invités se rendirent à la salle du banquet, ou plutôt sous la tente dressée pour la fête. Elle était parfaitement décorée; au fond tout le monde pouvait admirer le portrait du vénéré curé de Chanteloup, dessiné à la plume avec vignettes par son neveu, l'abbé Roger; c'est un vrai tour de force.

Je ne parlerai point des nombreux invités, ce serait trop long de les nommer. Mais je ne puis taire les noms de M. le vicomte de Beudelièvre, de M. Louis Maurat, l'ami intime de M. le curé de Chanteloup, de son compatriote et élève M. Timothée Le Guy, etc., etc. Le maire et le conseil municipal étaient là, ainsi que le conseil de fabrique. Il faut aussi nommer les vétérans du sacerdoce, MM. les curés de Longué, de Montreault, du Voide, de la Romagne, de Trémantines, l'abbé Bouju, ancien curé de la Prévrière, l'abbé Allard, curé de la Chapelle-Rousselin, etc., etc.

Pendant le banquet, il y eut des chants et une pièce de vers. Parler en détail des cinq cents vers composés et débités par M. l'abbé Gabriel Allard n'est guère possible, la place manque. Sans doute il y avait de l'entraînement, de la verve, je ne le conteste pas; néanmoins je me disais en moi-même : si ce bon curé est piqué du ver, ce n'est certes pas du ver solitaire.

Je ne pense pas être indiscret en citant la cantate suivante chantée par des voix aussi harmonieuses que les vers :

I
Noble vieillard, dont l'existence entière
Fut un combat vaillamment combattu,
Ton front baigné d'une douce lumière
Paraît un trône où sourit la vertu.
Loin de ternir ta beauté qui rayonne,
Le temps, ô père, en rehausse l'éclat;
Il se compose une blanche couronne
Pour honorer ton glorieux combat.

II
Est-ce l'hiver ? l'hiver sombre et stérile ?
Non ! la saison où le champ donne encor
Les plus beaux fruits ; c'est l'automne tranquille
Et souriant sous son beau voile d'or ;
Lorsque féconde et pourtant reposée,
Avec ses fruits et ses champs moissonnés,
Par le soleil la terre caressée
Montre les biens qu'elle nous a donnés.

III
Vapeur d'encens, lampe du sanctuaire
Dont les lueurs n'ont brillé que pour Dieu,
Toi dont les jours voués à la prière
Coulent ici dans la paix du saint Lieu :
Dans tes regards, ta marche, ta parole,
On voit le calme et les accents des saints ;
Prêtre et vieillard, l'immortelle auréole
Dore ton front de ses rayons prochains.

M. Le Guy, à son tour, a chanté lui-même et parfaitement les vers composés par lui en l'honneur de son ancien maître; je ne cite que la dernière strophe :

Un éternel printemps semble reluire
Sur son visage toujours souriant ;
Sans ténérités, oui, nous pouvons dire :
Poulain vivra encore dans cinquante ans.

M. le curé de Longué a dit un mot comme étant du même cours; mais ni pour lui, ni pour M. Poulain il n'a assuré les cinquante ans. M. le curé de Cholet a pris la parole au nom de son canton. M. le curé de Chanteloup, dans une brillante improvisation qui avait son inspiration dans son cœur débordant de joie et de reconnaissance, a remercié tout le monde. Puis la journée s'est terminée par trois feux de joie et un brillant feu d'artifice.

La fête avait donc été complète, mais il ne faut pas se le dissimuler, ce sont les derniers rayons, quelque brillants qu'ils soient, d'un jour qui s'incline, *inelinata et jam dies*, déjà il se fait tard, *advesperascit*. Peu importe, prêtre du Seigneur, vétéran du sacerdoce, restez encore avec nous. *Mane nobiscum*, soyez encore notre modèle, vous qui avez été notre guide dans la tribu sacerdotale! Ces pensées ne sont point faites pour attrister une âme aussi virile, aussi fortement trempée que celle de M. Poulain, curé de Chanteloup; il porte trop vaillamment ses 77 années pour s'en troubler un instant; comme saint Martin, il nous dit, ainsi qu'à ses chers paroissiens : *Non recuso laborem*,

non, il ne refuse pas le travail, le combat; il accepte le sacrifice comme il l'a fait dans les dernières années de sa jeunesse; et si, de cette terre de tristesse, et par delà les astres qu'il aime tant à étudier dans le silence des nuits, il aperçoit, dans les horizons lointains, les brillants rivages de l'éternelle patrie, son courage redouble et la joie remonte vers son cœur.

O. BARILLET,
Curé de Souzay-sur-Loire (ancien élève
de M. Poulain et son compatriote).

CONSEILS ET RECETTES.

PLANTES MÉDICINALES.

Voilà que nous sommes entrés en mai. A ce propos, signalons les principales plantes médicinales à récolter en mai :

1^o Les sommités de l'*absinthe* au moment de la floraison. Les dessécher au grenier ou sous un hangar. Faire macérer 30 grammes d'absinthe sèche dans un litre de vin blanc et faire boire aux personnes qui ont l'estomac paresseux.

2^o Les jeunes feuilles de la *véronique bec-cabunga* ou cresson à la vache. Les manger en salade ou cuites. Bonnes contre le scorbut et les dartres.

3^o Les racines de la *benoite commune*. Les écraser fraîches, les piler et les appliquer sur les poignets. Ou bien de 16 à 32 grammes sèches en décoction. Contre les fièvres intermittentes.

4^o Les racines de *cochlearia* dit *raifort* ou moutarde de capucien. Manger la racine râpée avec les viandes. Contre le scorbut et les fièvres intermittentes.

5^o Les fleurs de *muget* desséchées et en poudre. Elles font éternuer et guérissent parfois les douleurs de tête et les fluxions chroniques des yeux et des oreilles.

Grand Théâtre d'Angers.

LES ARTISTES DRAMATIQUES RÉUNIS EN SOCIÉTÉ.
Dimanche 10 mai.

A l'occasion du Concours régional
Les *PIRATES de la SAVANE*, drame à grand spectacle en 6 actes.

BOURSE DE PARIS.

DU 8 MAI 1885.

Rente 3 0/0.	79 55
Rente 3 0/0 amortissable.	81 25
Rente 4 1/2.	104 50
Rente 4 1/2 (nouvelle).	108 45
Obligations du Trésor.	510 »

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Sommaire du n^o 213 (10 mai 1885). Le mouvement préfectoral. Le général de Courcy. Le siège du Tuyen-Quan. L'année 1883. Le crochetage oriental. Le monologue de Gamahut. Les mémoires de Camescasse. Souvenirs d'un ancien préfet de police. Au Roi, poésie.

45 ANS DE SUCCÈS
32 Récompenses dont 12 Médailles d'or
ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires
ET LE SEUL VÉRITABLE

Contre les Indigestions, Etourdissements, Maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête et dissipant le moindre malaise. Excellent aussi pour la toilette et les dents.

Préservatif Souverain contre les Epidémies

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville

Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries, épiceries fines. — Se méfier des imitations, et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de H. de RICQLÈS, dont la signature doit se trouver sur l'étiquette du flacon.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, docteur en droit, et de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION, Sur conversion de saisie immobilière Le 19 MAI 1885, à midi et demi, en l'étude de M^e PINAULT, notaire, d'UNE

MAISON

Sise ville de Saumur, Grande-Rue, n° 77, AVEC JARDIN ET DÉPENDANCES Appartenant aux conjoints Mourloz. Mise à prix: 18,000 fr. S'adresser, pour les renseignements, soit à M^e DE NEUVILLE, avoué, soit à M^e PINAULT, notaire. (430)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

ADJUDICATION AMIABLE

Mardi 19 mai 1885, à midi et demi, en l'étude, d'UNE BELLE

MAISON BOURGEOISE

Sise à Saumur, près la Loire, Composée de très-beaux appartements, magasins, vastes caves, cour, jardin avec 2 entrées, serre, box, écuries, sellerie, remises et dépendances. Revenu par bail facultatif: 1,800 fr. S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e PINAULT. (389)

Etude de M^e PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A AFFERMER

PRÉSENTÉMENT, Le Moulin de la Blanchisserie Situé commune de Doué, Avec 4 paires de meules, bluterie et nettoyeurs, marchant par l'eau et par la vapeur. On pourrait joindre 5 hectares de pré. S'adresser à M. SIGOINE-LEROUX, à Soulanges, et au notaire. (431)

Etudes de M^e SOUDÉE, avoué, et de M^e CHASLE, notaire à Angers.

VENTE en cinq lots, sur licitation, le mardi 12 mai 1885, à une heure de l'après-midi, en l'étude de M^e CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise,

DE SIX MAISONS

Sises à Angers, Jardins et dépendances, sur les mises à prix ci-après: 1^{er} Lot. — Deux maisons, boulevard de Laval, 14 et 16: 23,000 fr. 2^e Lot. — Maison, boulevard de Laval, 18: 13,000 » 3^e Lot. — Maison, rue de Saint-Esprit, 9: 18,000 » 4^e Lot. — Maison, rue du Saint-Esprit, 7: 1,500 » 5^e Lot. — Maison, rue Saumuroise, 99: 9,000 » S'adresser auxdits M^e CHASLE et SOUDÉE et à M^e RICOU. Pour insertion sommaire, SOUDÉE. (381)

Etude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS Le Mardi 19 Mai 1885, à onze heures du matin, et jours suivants, s'il y a lieu, M^e TAUGOURDEAU, notaire, procédera, à Montreuil-Bellay, rue des Forges, à la vente aux enchères publiques du mobilier et marchandises dépendant de la succession de M. BLON-RIOCHE.

On vendra: 1^o Marchandises et Matériel Chaussures, lingerie, bonneterie, mercerie, comptoirs, boîtes, casiers et rayons.

2^o Mobilier. Lits complets, armoires, commode, pendule, chaises, tables, tableaux, glaces, draps, linge de table, garde-robe d'homme, vaisselle, batterie de cuisine, futailles, et quantité d'autres bons objets. Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

Au château de la Salle, commune de Montreuil-Bellay, les dimanches 10 et 17 mai 1885, à midi, il sera, par le ministère de M^e TAUGOURDEAU, notaire, procédé à la vente, aux enchères publiques,

DE DIVERS OBJETS MOBILIERS Garnissant le château de la Salle.

On vendra: Vaisselle et batterie de cuisine, chaises, tables, bois de lits, couvertures, matelas, lits complets, armoire, serre complète comprenant grande quantité de fleurs, citronniers et orangers en caisses, bancs et chaises en fer, grande quantité de bouteilles et autres bons objets. On paiera comptant, plus 10 0/0.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay, ou à M^e TAUGOURDEAU, notaire.

M. PERRAY

Organiste Accordeur de PIANOS diplômé, fait toutes les réparations qui se rattachent à cette profession. S'adresser chez M^{me} GUILLET, lampiste, rue de la Tonnelle, 31.

Sonneries et Appareils électriques

GABRIEL ARNOULT Breveté S. G. D. G. Rue Eupatoria, Tours.

Installations pour hôtels, châteaux, maisons bourgeoises. Gâches électriques avec serrures, contacts de sûreté pour portes, fenêtres, caisses, etc., pédales perfectionnées pour salles à manger, système avertisseur pour grandes propriétés (les voitures s'annoncent elles-mêmes). Avertisseurs automatiques d'incendie. Lumière électrique, tuyaux acoustiques, téléphones, microphones. Cible électrique, brevetée S. G. D. G. Installations pour magasins, depuis 25 francs.

NOTA. — Les installations de la maison sont garanties cinq ans.

A LOUER DE SUITE MAISON

Située rue de la Maremaillette, 12. S'adresser, pour visiter et renseignements, chez M. FABRE, même rue, en face. (412)

A LOUER PRÉSENTÉMENT APPARTEMENTS

Rue Saint-Jean, 6.

A LOUER Pour la Saint-Jean prochaine, VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n° 39 et 41. S'adresser à M. GOUBY, place Saint-Pierre. (405)

A VENDRE UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle. S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 23, ou à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER DEUX PIÈCES

Servant de Magasins, Rue du Portail-Louis, 23-25.

REMISES ET ÉCURIE

Rue du Petit-Versailles.

UNE CAVE

Rue de l'Hôtel-Dieu. S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans. (398)

A CÉDER PAR SUITE DE DÉCÈS, ATELIER DE FORGE

Et d'OUTILLAGE DE M. CHARLES AUGER, Rue du Petit-Mail, Saumur. S'adresser à M^{me} veuve AUGER.

A VENDRE Au Comptant

Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vin rouge nouveau à 70 francs; Vin rouge supérieur à 100 francs; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs. Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays. Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

A LOUER PRÉSENTÉMENT, MAISON

En totalité ou par parties, Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc. S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER PRÉSENTÉMENT Jolie MAISON Bourgeoise

Entièrement restaurée à neuf Avec beau Jardin, cour et écurie Située rue des Boires, n° 20. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE D'OCCASION VOITURE AMÉRICAINE

ou fermée à volonté. Bon marché. S'adresser au bureau du journal.

CIDRES DE BRETAGNE

Par barrique et petit fût GIRARD-EMERY TONNELIER Rue de la Croix-Verte, 29.

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc. Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Spécialités médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^l de bains, Maisons de Produits hygiéniques (Lits de Noûtes).

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.																					
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)																					
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.																					
1 — 25 — soir.																					
3 — 32 — express.																					
7 — 15 — omnibus.																					
10 — 36 — (s'arrête à Angers).																					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.																					
8 — 31 — omnibus.																					
9 — 37 — express.																					
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.																					
4 — 44 — — — — —																					
7 — 4 — — — — —																					
10 — 24 — omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.																					
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																					
SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS		THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.									
Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Omn.	Omn.	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte					
Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	6 58	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7 5	1 55	8 35	Poitiers	5 30	12 50	7 15		
Montreuil-Bellay	6 33	7 52	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	3 51	9 35	Neuville	6 28	1 28	8 12		
Lernay	7 02	8 21	2 11	4 81	9 11	Lernay	6 07	9 18	1 47	4 37	8 06	Mirebeau	8 34	3 4	10 14	Mirebeau	7 50	2 50	9 35		
Brion-s-Thouet	7 14	8 33	2 19	5 4	9 23	Montreuil-Bellay	6 49	10 10	2 08	5 20	8 46	Mirebeau	9 27	3 54	11 2	Arçay	8 49	3 49	10 14		
Thouars (arrivée)	7 29	8 48	2 32	5 19	9 16	Montreuil-Bellay	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 57	4 24	11 27	Loudun	9 49	4 49	11 27		
						Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Poitiers	10 32	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 24	11 11		

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.